

Ciudad Alfaro et Dinardap se mettent d'accord pour la sauvegarde du patrimoine documentaire

Écrit par Gaëtan Juillard

Vendredi, 13 Janvier 2012 05:34 - Mis à jour Mardi, 17 Janvier 2012 09:54

Ciudad Alfaro et la Direction Nationale du Registre d'Informations Publiques (Dinardap) ont signé ce jeudi un accord de coopération qui a permis aux registres fonciers et du commerce de Manabí de récupérer le patrimoine documentaire qui se trouve dans leurs archives.

L'accord implique la mise en place d'un processus de mise en valeur des documents (registre, mise en catalogue, conservation et diffusion), et permettra de favoriser l'accessibilité du patrimoine culturel aux citoyens de Manabí et du pays.

Si l'on en croit la présidente de Ciudad Alfaro, "la signature de l'accord est une première dans la récupération du patrimoine documentaire du pays dans le sens où elle permet de préserver et de diffuser des informations importantes conservées dans les registres fonciers et commerciaux par rapport à la distribution des terres, aux biens, aux propriétés, et à l'histoire du mouvement économique dans la région littorale ainsi que dans le reste du pays".

Les documents des bureaux de registre seront conservés dans les Archives Historiques de la Révolution de Ciudad Alfaro, qui compte de structures d'archivage aux normes des standards internationaux de conservation.